

VARIA

PRESSE LYCÉENNE  
ET ÉMERGENCE DE L'ESPACE  
PUBLIC A LA RÉUNION

---

Éliane WOLFF

Les établissements scolaires, qui par ailleurs se révèlent fort efficaces dans la conservation de la mémoire administrative, jugent la presse lycéenne rarement digne d'archivage. Plus étonnant encore est de constater le peu d'attention que lui manifestent les chercheurs en communication. Le journal lycéen apparaît comme un objet d'étude sans grand intérêt, si l'on réfère aux seules recherches qui lui sont consacrées. Seuls les travaux pionniers de Gonnet (1) ont permis de saisir la richesse de cette forme d'expression juvénile, qui de toute évidence ne figure pas dans la « hiérarchie des objets d'étude légitimes ».

Le journal lycéen – que l'on distingue de la presse scolaire fortement marquée par une présence et des objectifs pédagogiques adultes – est à la croisée de trois contradictions fondamentales : contradictions entre l'individuel et le collectif, entre le spontané et l'institutionnel, entre le ludique et le civique (2).

Le journal est d'abord l'affirmation d'une identité individuelle. C'est aussi la recherche d'une famille d'élection : la famille du journal. Et au-delà des diverses motivations individuelles, il s'agit, pour tous, de s'affirmer en tant que groupe et de conquérir un territoire (Gonnet, 1985). Les réflexions engagées sous l'initiative du CLEMI font apparaître à quel point le journal lycéen constitue un lieu privilégié de construction des dispositions citoyennes. Le jeune journaliste doit apprendre à gérer ses relations avec la collectivité (l'équipe-famille du journal), mais il doit aussi se déterminer par rapport à l'institution scolaire souvent tentée d'influencer sa démarche. Le jeune rédacteur apprend très vite à faire des compromis entre spontanéité et responsabilité, à dépasser la simple subjectivité, à s'interroger sur les conséquences de ses écrits sans pour autant renoncer à ses convictions. Les résolutions de ces multiples tensions constituent autant d'expériences enrichissantes dans l'apprentissage d'une citoyenneté de proximité. Le journal s'impose ainsi comme un instrument de socialisation permettant de vivre la démocratie au quotidien.

Mais les jeunes revendiquent une autonomie de parole que ne sont pas toujours prêts à leur accorder les adultes, plus prompts à débusquer la faute d'orthographe qu'à considérer les journalistes lycéens comme des interlocuteurs légitimes. Or le journal lycéen peut devenir, pour peu que s'établissent une réciprocité des perspectives entre jeunes et adultes, un formidable lieu de débat. Dans les journaux lycéens, s'expriment les préoccupations et visions du monde de toute une génération qui se donne ainsi à voir. Les grands problèmes sociaux y sont abordés à tel point que l'étude de l'évolution du contenu des journaux lycéens peut devenir éclairante de l'évolution de la société elle-même (3).

(1) GONNET, 1985 ; 1988, 1995. Jacques Gonnet est par ailleurs co-fondateur et directeur de Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information (CLEMI).

(2) FAMERY, 1991.

(3) Ainsi Gonnet signale l'apparition, dans les années 1970, du thème de l'écologie avant qu'il ne soit repris par les adultes.

A l'île de la Réunion, la presse lycéenne réunionnaise présente une caractéristique particulière : non seulement elle participe de l'espace public, mais elle a contribué à sa mise en place. Dans quelles conditions ? Et selon quels processus ? C'est ce que cet article propose d'analyser ici. Cependant la presse lycéenne ne peut s'étudier indépendamment de son contexte historique, économique, politique et social de production. Plus qu'un simple fond de carte illustratif d'un terrain exotique, la mise en perspective socio-historique s'avère ici indispensable pour comprendre le rôle pionnier joué par les premiers journaux lycéens dans le processus de constitution de l'espace public réunionnais.

#### UNE SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE EN PLEINE MUTATION

Si l'année 1946 marque le passage officiel de statut de colonie à celui de département, il faut attendre les années soixante pour voir progressivement se déployer les profondes mutations qui vont bouleverser la Réunion. Ces changements seront rapides, profonds et généralisés. Ils font passer la société locale d'une forme traditionnelle de société de Plantation post-coloniale, à une forme moderne de société post-industrielle complexe et segmentée. Le changement social qui touche l'île peut se lire comme le télescopage entre deux espaces sociaux en contact, qui articulent sociabilité traditionnelle et sociabilité moderne, l'interpénétration des pratiques sociales produisant une « modernité réunionnaise » singulière.

Les espaces politique, médiatique, et scolaire, plus que d'autres, apparaissent comme des lieux en pleine mutation.

#### La bi-polarisation de la vie publique

La vie politique à la Réunion est dominée, pendant les trente années qui suivent l'avènement de la départementalisation, par une rivalité entre deux formations politiques –le parti gaulliste et le parti communiste – et par un débat manichéen opposant les départementalistes aux défenseurs de l'indépendance puis de l'autonomie.

Les clivages, focalisés pour l'essentiel sur la question du statut, vont diviser l'île en deux camps et imprégner tous les domaines de la vie publique. L'espace médiatique n'y échappe pas. La radio-télévision d'État relayant la « Voix de la France » exerce un quasi monopole de l'information. Associée au *Journal de l'île de la Réunion (J.I.R.)*, un quotidien dévoué à l'ordre établi (5), elle soutient la droite légitimiste et pratique la censure envers les leaders politiques locaux. Ceux-ci n'ont, pour faire entendre leur voix, que l'organe du Parti Communiste Réunionnais maintes fois saisi ou que les espaces encore plus confidentiels de la presse catholique progressiste. Le journal *Le Progrès* qui se veut « un journal médian entre deux formes d'intégrismes » échoue dans sa tentative de proposer une troisième voie. Par ailleurs la menace pèse sur tout fonctionnaire dont le comportement viendrait à « troubler l'ordre public » et qui, en vertu de l'Ordonnance Debré (6), peut se voir expatrié en métropole par simple décision préfectorale. Fermeture de l'espace médiatique limité à une presse écrite et audio visuelle d'opinion, pouvoir local qui règne sans partage et dans la menace, pratiques électorales marquées par la fraude, les conditions ne sont guère propices à l'émergence d'un espace public de discussion.

(4) SIMONIN, WATIN, WOLFF, 1994.

(5) Bernard IDELSON (1995), retraçant l'histoire de vie du premier journaliste de la Radio télévision Française à la Réunion, a bien montré les liens unissant le Journal de l'île de la Réunion et la station.

(6) Cette ordonnance étend aux Départements d'Outre Mer le décret du 4 Mai 1946 qui visait à l'époque l'Algérie en Guerre. Elle prévoit que « les fonctionnaires de l'État (...) en service dans les DOM dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public peuvent être, sur proposition du Préfet et sans autre formalité, rappelés d'office en métropole par le Ministre dont ils dépendent pour obtenir une autre affectation. » Cette ordonnance du 15 Octobre 1960, également appelée « ordonnance scélérate » ou « ordonnance Debré » en référence à son principal instigateur, ne sera abrogée que douze ans plus tard.

## La brèche médiatique

Le débat est largement occulté de la scène politico-médiatique jusqu'à l'arrivée du journal *Le Quotidien de La Réunion* en 1976 : sa parution brise la bi-polarisation et opère une première brèche dans le paysage médiatique verrouillé de l'époque (7). *Le Quotidien* se penche sur la vie réunionnaise et introduit le débat contradictoire sur des problèmes jusque là occultés : l'identité réunionnaise, la langue créole, la réalité du paysage politique local. Toutefois, dans un département qui compte encore relativement peu de lecteurs, *Le Quotidien* s'impose comme un journal « intellectuel » : son lectorat, qui s'était fortement mobilisé pour le soutenir à ses débuts, se recrute en grande partie dans la classe moyenne en émergence.

Le changement politique qui intervient en 1981 au niveau national et la libéralisation des ondes qui l'accompagne, marquent une seconde étape dans ce processus d'ouverture : le débat pluriel peut enfin avoir lieu. À la suite de *Radio Free Dom* les radios, puis les télévisions privées se multiplient. En relayant en direct des journaux parlés de métropole, elles proposent à tous un autre traitement de l'information nationale et internationale. Mais surtout elles permettent à toute une population jusque là peu active sur la scène publique, d'accéder au débat et à la prise de parole dans la langue et selon les modes qui lui sont propres (8).

Ainsi le pluralisme médiatique et la diversité foisonnante des canaux d'information actuels constituent à la Réunion une conquête toute récente. Mais si le processus de construction de l'espace public doit beaucoup au développement des médias, la massification de la scolarisation joue également un rôle décisif.

## Le développement du scolaire

Ouvrir l'accès aux savoirs rationnels et universels, instituer des citoyens mais aussi apprendre à maîtriser la langue de la nation, telles sont les principales missions de l'École. Or, compte tenu de son histoire singulière, l'école de la Réunion apparaît comme une grande débutante en la matière (9). Le développement récent et massif de cet instrument par excellence de la modernité ne va donc pas être sans conséquence sur l'émergence de l'espace public local. Concentrée sur une période très courte - une trentaine d'années à peine - la massification scolaire a touché successivement les différents niveaux de la scolarisation. Résultats de ces efforts, le taux d'analphabètes est passé par une phase de décroissance rapide (10).

Pour faire face au développement sans précédent de la scolarisation, Volontaires à l'Aide Technique et autres jeunes enseignants sont recrutés en masse à la fin des années soixante. Ces jeunes métropolitains, ayant vécu « les événements de Mai 1968 » véhiculent d'autres points de vue, d'autres méthodes pédagogiques, d'autres pensées politiques, d'autres conceptions de l'espace public que celles que la société locale de l'époque autorise. Ils trouvent un écho favorable auprès de la population lycéenne, population qui ne ressemble plus tout à fait à l'élite scolarisée jusque là dans le lycée *Leconte de Lisle*, seul établissement secondaire de l'Ile jusqu'en 1967. Le processus de démocratisation scolaire, entamé timidement à cette époque, va connaître un accroissement très rapide à partir du milieu des années quatre vingt (11). Cette massification brutale bouscule l'ordre social. Un espace scolaire est en voie de constitution où les jeunes générations découvrent d'autres valeurs que celles en vigueur au

(7) WATIN & WOLFF, 1995.

(8) SIMONIN & WATIN, 1992.

(9) SIMONIN & WOLFF, 1992.

(10) De 60 % en 1954, il chute à 28 % vingt ans plus tard pour atteindre un seuil qui se situe actuellement à 20 % (source Insee).

(11) 18 % d'une classe d'âge atteignait le niveau du baccalauréat en 1985. Dix ans plus tard le chiffre atteint 51 % ! L'université elle-même voit ses effectifs tripler durant la même période.



sein de la famille et du quartier. Une identité collective juvénile, nouvelle à la Réunion, s'affirme peu à peu.

Les profondes transformations à l'œuvre sur les scènes politique médiatique et scolaire concourent à la constitution d'un espace public réunionnais éclaté et fragmenté sur plusieurs lieux de la société réunionnaise. Rendre compte de cette dynamique d'élaboration de l'espace public actuellement en cours à la Réunion appelle une démarche spécifique. L'approche diachronique et la mise en contexte socio-historique associées à une approche compréhensive centrée sur les acteurs ont été privilégiées. L'objectif consiste à saisir les formes pratiques d'apparition de l'espace public réunionnais au sein d'une société en pleine mutation à partir d'une scène spécifique – la scène scolaire – et d'un support particulier : les journaux lycéens. Contrairement à la métropole qui voit l'émergence d'une presse lycéenne organisée dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (12), aucun journal lycéen ne paraît à la même époque à la Réunion. Pourtant, les sujets de mécontentement ne manquent pas, ainsi que l'attestent les révoltes lycéennes ayant éclaté à plusieurs reprises durant cette même période. Les premiers journaux lycéens réunionnais ne vont apparaître que plus d'un siècle et demi plus tard, à la faveur de la mise en place des foyers socio-éducatifs dont ils constituent l'un des multiples clubs (13).

Notre étude se focalise ainsi sur la période 1968-1995 ; elle s'appuie sur un corpus constitué de l'ensemble des journaux lycéens parus à la Réunion et d'entretiens avec les acteurs passés et présents de la scène scolaire : journalistes-lycéens, enseignants et chefs d'établissements.

### **La presse lycéenne réunionnaise : état des lieux**

La situation insulaire et l'interconnaissance encore vive qui règne dans l'île ont

contribué à faciliter le recensement des journaux lycéens et ce malgré les difficultés relatives à leur semi clandestinité (les déclarations auprès de la commission paritaire des papiers de presse sont très rares), leur fugacité (certains journaux ne dépassent pas le premier numéro), leur tirage plus ou moins confidentiel (entre 20 et 2000 exemplaires) et leur diffusion très localisée. Nous avons ainsi relevé la présence de 25 titres produits au sein de 12 lycées d'enseignement général et technologique différents. En fait, on distingue deux périodes de production bien spécifiques.

La première débute en 1968 avec l'apparition à *Leconte de Lisle*, le lycée « historique » du chef lieu, du premier journal lycéen – *Évasion* –, qui prend le nom de *Boum Jeunesse* l'année suivante. Deux autres titres verront ainsi successivement le jour au sein de ce même établissement : *Pourquoi Pas ?* et *Sûrement pas !* Cette période concentre une série d'expériences pionnières qui s'avéreront essentielles dans le processus de constitution de l'espace public lycéen.

Une seconde période débute en 1990 : elle est marquée par la promulgation des droits lycéens et un nouvelle réglementation de l'expression lycéenne qui donne pour la première fois un statut juridique spécifique aux journaux lycéens. Les nouveaux lycées, construits en masse pour faire face à la démocratisation de l'entrée en seconde, accueillent presque tous un journal : 18 titres – pour 13 établissements producteurs – paraissent entre 1990 et 1995 !

La quasi absence de la presse lycéenne qui caractérise les années 1980-1990 n'est que plus notable. Seuls paraissent *Le Mur* et *L'Endormi* ; créés à l'initiative de conseillers principaux d'éducation stagiaires dans le cadre de leur mémoire professionnel, ils ne dépasseront pas le premier numéro.

(12) GONNET, 1985.

(13) Intallés par la loi Faure en décembre 1968, les « associations socio-éducatives du foyer des élèves » ont pour but, dans le cadre de l'établissement, de préparer les élèves « à la vie civique et sociale et à l'épanouissement de leur personnalité ».



La première époque, celle des journaux pionniers des années soixante dix va particulièrement retenir notre attention. *Boum Jeunesse* (1969-1972) annonce l'émergence d'une presse professionnelle, *Pour-quoi Pas ? et Sûrement pas !* (1973-1980) marquent l'avènement d'une forte mobilisation pour les libertés d'expression, d'opinion et de débat.

#### UNE JEUNESSE QUI FAIT « BOUM »

La presse lycéenne réunionnaise naît à la fin des années soixante, dans le contexte particulier d'une société marquée, on l'a vu, par une bi-polarisation politique manichéenne exacerbée et un espace médiatique verrouillé.

#### Des ambitions de « pro »

*Boum Jeunesse* paraît en Décembre 1969 et affiche clairement ses ambitions dans son premier éditorial : conquérir une place dans l'espace médiatique réunionnais, faire entendre une autre voix, proposer une autre information tenant compte d'un type d'acteurs jusque là ignorés.

« *Boum Jeunesse ne doit pas être considéré comme un vain mot (...) Sans faire preuve d'une prétention excessive, il nous semble que la presse écrite ne fait pas une place suffisamment belle à la jeunesse sinon pour exploiter son pouvoir d'achat, ou susciter des attitudes plus ou moins calquées sur des modèles anciens. Nous nous proposons, comme tout journal, d'informer, mais aussi de réveiller. D'où notre titre quelque peu explosif... (Ce journal) est né d'un groupe de jeunes qui a envie de toucher ses condisciples, qui constate le vide de la presse actuelle concernant la jeunesse, et qui se propose humblement et fièrement à la fois de le combler avec ses moyens. La parole est à vous !... »*

L'objectif est de faire un « vrai journal » tant au niveau de la forme que du fond. Pas question pour les jeunes journalistes de s'abandonner à la facilité de la feuille ronéotée « à la va-vite » ; le produit doit être de qualité avec des photos, une mise page aérée, des rubriques, un « ours »

dûment renseigné. *Boum Jeunesse* s'appuie sur une double référence. À la PQR, il emprunte une mise en pages en colonnes, impératif auquel les lycéens vont consacrer du temps et une énergie considérables compte tenu des moyens de l'époque. Le magazine d'information *Paris Match* constitue le second modèle ayant inspiré les lycéens, séduits par le style « news magazine » et la place accordée aux photos.

« *Je crois que ce qui nous inspirait, c'étaient des revues genre Paris Match. On voulait tout de suite, s'embarquer dans quelque chose de "pro" quoi, entre guillemets parce que on n'avait pas les moyens, mais c'est la ligne qu'on s'était donné. On s'inspirait aussi de la présentation de la presse quotidienne de l'époque. On ne voulait pas que ce soit quelque chose de marginal, on voulait que ce soit une revue parmi d'autres, donc on passait beaucoup de temps là dessus. Je me souviens de celle qui tapait les textes, je la revois en train de compter les blancs pour que le texte soit bien aligné, (...) notre soucis c'était de faire quelque chose qui s'inscrive bien dans l'air du temps, sur les colonnes quoi » (Michel, rédacteur en chef de *Boum Jeunesse* en 1969).*

*Boum Jeunesse* sera un trimestriel de 20 à 30 pages, largement illustré de photographies, à la couverture en bichromie et de qualité. Il vivra trois années scolaires consécutives (1969-1972) durant lesquelles il mettra en œuvre des pratiques innovantes dans son organisation interne autant que dans son parti pris journalistique.

Rationalité, segmentation des tâches et valorisation des compétences surprennent par leur professionnalisme. On assiste au fil des numéros, à la mise en place d'une division fonctionnelle du travail plus proche du monde de l'entreprise que de l'amateurisme joyeux qui préside habituellement aux productions lycéennes. Apparaissent ainsi les trois grands secteurs traditionnels de l'entreprise de presse distinguant la rédaction, le secteur de la direction-administration-commercialisation et celui de la fabrication. La spécialisation se fait en fonction des compétences et des affinités, elles-mêmes surdétermi-

*On a toujours besoin de :*

**Ah QUE...** 

Numéro 0 • Novembre 1991 • Prix : 3F (plus pourboire au vendeur) • Tirage : 250 exemplaires

**AU MENU...**

DISCOURS DE LA  
METHODE POUR PASSER  
UNE ANNEE COOL

**LE REQUIN**

**GRAND SONDAGE  
EXCLUSIF SUR TOUT  
ET N'IMPORTE QUOI**

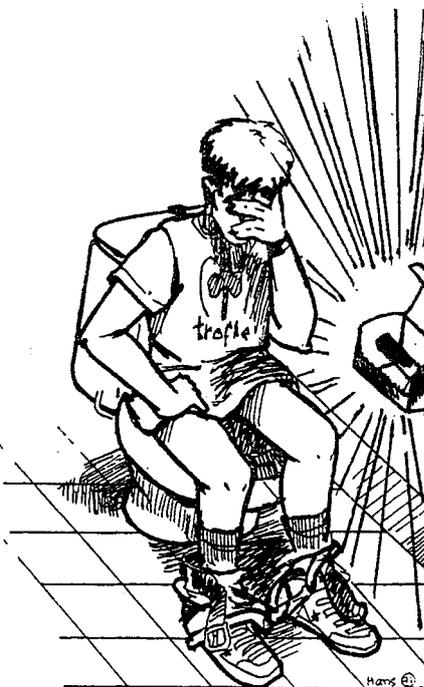
Parler pour ne rien dire

**L'ESCALADE**

*Les motards*

**100%  
MATIERE  
GRASSE**

**ET BEAUCOUP  
PLUS  
ENCORE...**



*J'aurais dû les écouter,  
j'aurais dû l'acheter...*

USA : \$98.56 • URSS : 1 bouteille de vodka • GROENLAND : 2 peaux de phoque • FORÊT DE PROUTON : 5 radis • KOWEIT : 3 barils de pétrole • IRAK : 1 Kalashnikov • TOGO : 2 femmes • SAHARA OCCIDENTAL : un verre d'eau • COLOMBIE : 1 kg de cocaïne • PLATEAU-CAILLOU : 3 F



nées par l'appartenance à la filière scolaire. Les littéraires se font journalistes-reporters, les lycéens de la section « Economique et sociale » contrôlent la gestion et la vente, les futures secrétaires du lycée technique assurent la frappe (14). Tous partagent le même objectif : fabriquer un produit de qualité et le diffuser le plus largement possible. Dès le second numéro le produit des ventes permet d'atteindre l'auto-financement grâce à la mise en place progressive d'une double stratégie : le recours à la publicité et le développement massif de la vente.

### Une régie publicitaire lycéenne

L'équipe de *Boum Jeunesse* désigne en son sein un Directeur de la Publicité chargé de prospecter auprès des commerçants locaux. Une grille de tarification détaillée est établie ; un démarchage actif permet de signer les premiers contacts ; l'organisation de ce que l'on pourrait nommer une régie publicitaire se met en place.

Les premiers annonceurs fournissent aux jeunes lycéens le texte informatif du produit ou du commerce à promouvoir. Ces encarts se retrouvent publiés à l'identique dans la PQR de l'époque ; ils promouvent principalement cyclomoteurs, articles de librairie ou confection juvénile. Au départ la réaction des lecteurs est très critique. « *Pourquoi de la publicité ? Pour combler les places vides ?* » s'inquiète une lectrice à laquelle le rédacteur en chef rappelle les réalités d'une gestion responsable d'un organe de presse : « *Vous êtes marrante vous ! Croyez-vous qu'un journal puisse compter uniquement sur le bénéfice de sa vente pour couvrir les frais d'imprimerie ?* »

Cette activité « commerciale » de démarchage et de vente d'espaces aux annonceurs potentiels va évoluer. Progressivement, les lycéens proposent une personnalisation des annonces afin de mieux les adapter au public cible du journal et à ses préoccupations. Ils prennent en charge la conception et la réalisation de l'encart

#### Tarifs publicitaires (15)

– quart de page.....	4 000 F	Règlement par virement à « Boum Jeunesse » Compte n° Y 55311 Banque de la Réunion
– demi page.....	8 000 F	
– pleine de page.....	12 000 F	
– page couleur.....	20 000 F	

publicitaire dans sa totalité, assurant les photos, le texte, la mise en page, inventant une signature ou proposant une nouvelle rhétorique de vente. Ils accomplissent ainsi un véritable travail de créatifs, jetant les bases de ce qui pourrait se comparer à une agence de communication. L'expérience est pionnière quant on sait que l'installation sur l'île de la première agence publicitaire – *Havas Conseil* – date de 1974.

Inventivité et autodérision caractérisent ainsi ces premières pub dans lesquelles une certaine jeunesse (16) se met en scène.

Pour exemple, la nouvelle déclinaison dont bénéficient les vélomoteurs *Honda*, se situe en rupture totale avec l'encart utilisé jusque là par l'annonceur. Un véritable scénario, élaboré en trois temps et traité dans le genre roman-photo est conçu. De façon intuitive les lycéens proposent là un produit réalisé dans le respect des règles de l'écriture publicitaire (17) : susciter l'attention, obtenir grâce au produit certaines qualités (ici la séduction), révéler le nom du produit. Dans un paysage encore totalement dominé par la réclame, les

(14) Pour la fabrication les lycéens ont recours à un imprimeur de la place et bénéficient du procédé « offset » récemment introduit dans l'île.

(15) Les tarifs, qui datent de l'année 1970, s'entendent en francs C.F.A. : 50 Francs C.F.A. = 1 franc.

(16) Jeunesse favorisée issue de l'élite locale et de la classe moyenne en cours d'émergence qui dispose d'un pouvoir d'achat certain.

(17) CATHELAT, 1968.

## NOS VENDEURS SONT FORMIDABLES !

**P**our la vente du n° 5 de Boum Jeunesse, nous avons organisé un concours du meilleur vendeur. Il a été gagné par :

Luçay CRESCENCE

qui a vendu à lui seul 130 numéros, et qui remporte le 33 Tours du gagnant.

Les autres bons vendeurs, qui ont écoulé plus de 40 numéros chacun, obtiennent un 45 Tours de leur choix. Ce sont :

- Dominique CUVELIER,
- Jean-Bernard LAURET,
- Véronique LEGROS,
- Maryvonne PAYET,
- Fazila CASSAM,
- Alain LEGROS,
- François BERNARD,
- Daniel GRONDIN,
- Philippe TACOUN,
- Jacky PAYET.

Bravo aux gagnants et... à vos marques pour le prochain numéro !

### NOS JEUX-CONCOURS

**Attention !** Tout au long de ce journal, des mots insolites (ils sont en majuscules) ont été glissés dans certains articles. Retrouvez-les et reconstituez une phrase historique célèbre. Le premier élève qui remettra à Mme Fabre la phrase reconstituée en indiquant, par écrit, le n° de la ligne et le n° de la page où les mots ont été insérés, gagnera un exemplaire de ROUM JEUNESSE gratuit.



A BALLARIN

Directeur des ventes

recherches, tant techniques que conceptuelles menées par les lycéens donnent ainsi naissance à un langage publicitaire en avance pour l'époque.

### Un marketing de presse

*Boum Jeunesse* n'est pas réservé à un lectorat de sympathisants acquis à sa cause. Il a pour ambition la conquête de nouveaux publics et élabore pour ce faire une nouvelle stratégie de diffusion. Les contacts noués avec les annonceurs dans le cadre du démarchage publicitaire permettent de constituer un réseau de distributeurs extérieurs au lycée (18). Les dépôts vente se multiplient dans le chef lieu.

Un nouveau type d'acteurs prend ainsi progressivement sa place au sein de l'organisation du journal : les commerciaux. La motivation de ces derniers est stimulée par l'organisation de concours visant à susciter de nouvelles vocations et à stimuler l'émulation en honorant les vendeurs les plus efficaces. Palmarès, cocktail, remise des prix et lauréats sont, photos à l'appui, donnés à voir dans *Boum Jeunesse*. Cette stratégie de valorisation des « commerciaux », très rarement observée dans l'organisation des journaux lycéens, plus préoccupés en général de la production-expression que de la diffusion-vente, s'avère concluante : 700 exemplaires sont vendus en trois jours. Confortée par ce succès, l'équipe du journal décide de doubler son tirage qui passe alors à 2000 exemplaires.

Ce succès repose également sur une logique de marketing visant à faire connaître le journal à l'extérieur de l'établissement et à fidéliser un public toujours plus important de lecteurs. Les stratégies de promotion du titre sont multiples. Le recours à la publicité se fait sur l'antenne de l'ORTF grâce à la complicité de lycéens animant une émission musicale hebdomadaire. Un reportage télé permet de faire connaître le journal au grand public.

Certaines entreprises locales répondent favorablement à la demande de parrainage et pratiquent un « sponsoring » du journal qui leur permet d'associer leur nom aux événements organisés par *Boum Jeunesse*. Pour susciter l'intérêt du lecteur et le fidéliser, le journal organise de nombreux jeux dont certains se voient richement dotés. La perspective de gagner un voyage à Madagascar constitue un enjeu de poids qui va provoquer un décollage des ventes du numéro proposant ce « grand concours ».

Pour faire connaître le journal et asseoir son identité auprès du public *Boum Jeunesse* propose sa collaboration à des manifestations diverses – rallye automobile, rencontres sportives, sorties pêches en mer etc – qui font l'objet à chaque fois d'un reportage en double page avec photos. Liées à la dynamique des activités du Foyer Socio-Educatif, toutes ces actions contribuent à souder l'équipe de *Boum Jeunesse*, à renforcer sa cohésion interne autant qu'à fortifier son image.

Cibler son public et répondre à ses attentes ; prospecter les annonceurs en devant leurs besoins ; mettre en œuvre une stratégie de promotion du titre par la publicité, la sponsorisation ou la création d'événements ; développer une politique de vente en suscitant une motivation d'achat (les concours richement dotés) et une émulation entre vendeurs (le palmarès) toutes ces pratiques relèvent du « marketing de presse » (19). Ce type de démarche, relativement récente dans le monde de la presse écrite, présente un double objectif : augmenter la diffusion du journal et accroître les ressources de la publicité. Quand on sait que « *l'idée de faire de la publicité pour un quotidien en dehors de son contenu rédactionnel paraissait incongrue jusque dans le milieu des années quatre vingt* » (20), on mesure à quel point, là encore, *Boum Jeunesse* innove. Même si les actions de *Boum Jeunesse* restent empiriques, ce journal lycéen

(18) Ce qui n'est pas autorisé par la loi. Le journal n'est pas déclaré à la Commission paritaire des journaux et publications ; il ne peut donc se vendre en dehors des limites de l'établissement.

(19) CHARON, 1991.

(20) Ibid., 283.

s'inscrit ainsi dans une stratégie de conquête d'un marché et de positionnement dans un espace médiatique local n'offrant aucun produit à destination de la jeunesse. Novateur dans son organisation et dans ses stratégies commerciales, *Boum Jeunesse* ouvre également la voie à un journalisme en rupture avec les pratiques dominantes de l'époque.

### Un journal d'information

L'indépendance de l'information est revendiquée et réaffirmée avec force. Le journal est un espace de liberté qui n'appartient à aucune communauté juvénile, ni ethnique, ni politique : « *il n'est pas question de nous imposer, ni de faire de ce journal l'œuvre d'un groupuscule z'oreille ou créole, malabar ou z'arabe, (21) gauchiste ou réformateur et tous les systèmes que vous pouvez imaginer* » affirme le premier éditorial. Cette profession de foi résonne comme un défi lancé à la PQR réunionnaise de l'époque. En fait elle énonce des principes de base de la presse moderne : le primat de l'information sur l'opinion et l'indépendance vis à vis des sources et des lobbies.

*Boum Jeunesse* refuse le statut de simple écotier du lycée. Il veut rendre compte des réalités locales et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure. Une démarche là encore en rupture avec les usages en vigueur. L'idée fortement ancrée dans les médias locaux à cette période est qu'il ne se passe rien d'intéressant dans l'île. Seuls les notables locaux ou les gens de passage « qui parlent bien » apparaissent sur le plateau de télévision de l'ORTF (22). L'information locale ne constitue pas non plus la priorité de la PQR. Le principal quotidien ne lui consacre en moyenne qu'une page sur les huit que compte l'édition et encore est-elle soumise à une censure active : « *Tout ce qui n'était pas de droite et catho-*

*lique n'avait pas sa place dans le journal* » se souvient un journaliste embauché par le Journal de l'île de la Réunion en 1972 (23).

En proposant des sujets en prise avec le quotidien, *Boum Jeunesse* se positionne en précurseur. Les thèmes traités couvrent des champs divers en adéquation avec les préoccupations juvéniles d'un lectorat qui dépasse le seul cadre du lycée – vie des idoles, sports, loisirs – et les portraits proposés sont bien différents de ceux de l'élite locale qui peuplent la presse réunionnaise. Les informations générales ne sont pas négligées pour autant, avec une notable ouverture aux pays de la zone Océan Indien. Donner au lecteur une autre information, on l'aura compris, c'est privilégier un journalisme d'enquête centré sur la collecte des faits. Certes les sujets restent dans l'ensemble « politiquement correct » ; commentaires et analyses critiques sont remarquablement absentes. Les interviews et les reportages « sur le terrain » constituent les genres majeurs.

Le « reporter » constitue le personnage central de cette pratique journalistique lycéenne et fait l'objet d'une mise en scène et d'un traitement spécifique. Nom et photo d'identité du journaliste personnalisent ainsi la plupart des articles publiés dans *Boum Jeunesse*. Une illustration du journaliste « en situation d'interview » accompagne systématiquement les papiers issus de reportages sur le terrain. Cette valorisation du « reporter en action » peut se lire dans le traitement photographique dont il fait l'objet dans le journal : personnage central au détriment du sujet faisant l'objet du reportage, c'est lui que l'on voit en premier sur la photo. L'image constitue ainsi un élément de légitimation fort qui vient témoigner de la réalité de la rencontre du reporter avec son interlocuteur, qu'il soit cascadeur, comédien, navigateur solitaire, musicien ou Préfet. La mise en

(21) Les rédacteurs désignent ici quelques uns des groupes à l'origine du peuplement de la Réunion : les *malabar* originaires du Sud de l'Inde et de religion tamoule, les *z'arabe* venus du Nord de l'Inde de religion musulmane. L'appellation *z'oreille* s'applique généralement aux métropolitains.

(22) IDELSON, 1995.

(23) Entretien avec Daniel Vaxelaire paru dans *Le Quotidien de la Réunion* du 30 Avril 1995.

scène contient quelques fois des éléments de décor qui constituent autant d'indices venant objectiver la rencontre avec le personnage clé de l'entretien : grands fauteuils de style Compagnie des Indes des salons de la Préfecture, voiture de course en flammes ou pont de bateau.

Un autre élément central de cette représentation reste l'objet technique que constitue le micro ou le magnétophone, attributs indissociables de la figure du reporter dont il fonde l'existence ; ils apparaissent systématiquement sur les photos. Cette tendance ludique à « jouer au reporter » et à se mettre en scène s'accompagne d'une réelle initiation à l'écriture journalistique. Celle-ci a pour cadre les pages que quelques lycéens effectuent dans la presse locale :

« je faisais déjà un peu de journalisme sportif avec mon ancien prof de français (...) c'est lui qui m'a formé. Il m'a emmené sur les stades de foot. Avec un petit carnet là il m'apprenait comment prendre des notes, comment rédiger un article » (Michel, rédacteur en chef de *Boum Jeunesse* en 1969).

L'accompagnement de l'enseignant responsable du journal, sera elle aussi essentielle dans la mise en place de cet apprentissage :

« je me souviens B. (l'enseignant responsable du journal) m'a dit c'est super cet article ! Mais il me l'a fait recommencer trois fois parce que c'était pas assez percutant. Il le voulait court, pas une dissertation mais quelque chose d'incisif, de moqueur et à l'époque je ne savais pas faire ça. Il voulait une chute que l'on avait longuement travaillé ensemble, et vingt ans après je m'en souviens encore » (M. Christine, secrétaire de rédaction de *Boum Jeunesse*, 1970-1972)

L'écriture journalistique adoptée va ainsi s'appliquer à respecter les règles de base propres à la presse écrite avec des articles courts, distinguant chapeau, corps et chute et l'adoption d'une titraille et d'un

rubricage très professionnels. *Boum Jeunesse* a constitué ainsi un véritable espace d'initiation pour une génération d'acteurs de l'espace médiatique et politique actuel.

## LE DÉBAT PLURIEL : 1973-1980

*Boum Jeunesse* cesse de paraître à la rentrée 1972. La période qui suit se situe en rupture totale avec les ambitions et l'état d'esprit ayant imprégné cette première expérience de presse lycéenne. Deux journaux vont successivement marquer cette seconde époque – *Pourquoi Pas ?* (1974-1978) et *Sûrement Pas !* (1978-1980). La rupture avec une information relativement consensuelle qui se gardait bien de toucher aux sujets tabous de l'époque, est consommée. Il s'agit à présent de lutter pour les libertés d'expression et d'opinion, afin que s'instaure enfin un débat pluriel qui ne peut trouver place dans la société locale toujours aussi verrouillée.

Cette période débute par une forte mobilisation contre la loi Debré sur le sursis militaire. L'île va connaître à cette occasion sa première mobilisation lycéenne d'envergure et vibrer à l'unisson avec la population juvénile métropolitaine. Mais « manifester contre Debré » revêt à la Réunion une résonance particulière : plus que marquer son opposition à une loi, c'est surtout contester pour la première fois une figure politique emblématique (24) à la Réunion. L'expérience marquera à jamais la jeunesse de cette période.

## Culture et politique

Les formats des deux journaux qui marquent cette période, vont du tract à la vingtaine de pages ronéotés avec les moyens du bord ; ce qui ne va pas sans poser des problèmes de lisibilité. Mais qu'importe la forme, les énergies se concentrent sur le seul contenu. Une grande place est désor-

(24) Ancien Premier Ministre, Michel Debré est à cette époque député de la Réunion et chef de file des « départementalistes » luttant pour la sauvegarde du statut de l'île.

mais accordée au compte rendu des activités du foyer socio-éducatif particulièrement actif. À côté des clubs traditionnels (théâtre, cinéma, échecs), apparaissent des activités nouvelles et « révolutionnaires » dans le contexte de l'époque au sein des clubs « culture réunionnaise » et « information politique ».

Le club « culture réunionnaise » fait figure de pionnier à une époque où la langue créole n'a pas droit de cité dans les médias et où le *maloya* (25) est interdit sur la place publique. Il introduit dans l'enceinte du lycée la première représentation d'une pièce en créole, accueille des troupes locales de musiciens, organise des concours de poèmes en créole, activités largement relayées par la presse lycéenne qui publie les écrits des lauréats. Le lycée devient le lieu d'accueil d'une expression identitaire jusque là fortement minorée, soit parce que folklorisée, soit parce suspectée de véhiculer des revendications autonomistes. Il faut savoir que manifester le moindre intérêt pour les problèmes locaux (qu'ils soient économiques, sociaux, politiques ou culturels) reste suspect et conduit très vite à se voir étiqueté de « dangereux séparatiste ». Le changement politique des années 1981 autorisera l'expression des identités et un débat public plus pacifié sur la langue créole. En 1975, cela est loin d'être le cas ; cette brèche ouverte au sein même de l'établissement symbole du Savoir et de la Culture Française constituent ainsi une exception remarquable et novatrice.

Par l'intermédiaire de son club « Information Politique » et des deux journaux qui lui serviront successivement de tribune, le lycée offre également un espace d'information pluraliste, d'initiation à la réflexion sur les problèmes de la société réunionnaise et de formation au débat contradictoire et à la critique. Revue de presse et exposés d'ouvrages y sont orga-

nisés. La lecture commentée de la presse nationale permet aux lycéens d'avoir accès à une presse d'information absente dans le cadre du foyer, difficile à trouver à la Réunion et surtout très onéreuse (26). Et parce que ce club « est un de ceux qui soulève le plus de questions et de critiques au lycée », le journal lycéen *Pourquoi Pas ?* tente d'éclairer la communauté éducative sur les activités réelles qui s'y déroulent :

*« Le club est bien loin d'être une occasion d'endoctrinement, c'est au contraire un lieu d'information où élèves et professeurs échangent leurs idées et éclairent certains faits. Il comporte un ordre du jour en deux points. D'abord la théorie : des élèves se proposent pour exposer au reste du groupe, des explications concernant telle ou telle théorie, sur des sujets très variés, mais évidemment l'attention est surtout fixée sur les différents systèmes ou théories politiques cela va de soi. Ensuite l'actualité : les professeurs et les élèves dépouillent un certain nombre de journaux (précisons-le de toutes tendances) et attirent l'attention sur tel ou tel fait intéressant qui monopolise l'actualité. Suit un débat qui permet de clarifier et de défendre ses idées » (Pourquoi Pas ? n° 21)*

Espace de formation politique et d'apprentissage de l'argumentation, le club s'ouvre également aux intervenants extérieurs. La date du 20 juin 1975 marque un moment clé particulièrement remarquable dans le processus d'émergence de l'espace public local. Ce jour là, les lycéens organisent le premier débat politique contradictoire entre Pierre Lagourgue, le président du conseil général de l'époque et Paul Vergès, le secrétaire général du Parti Communiste Réunionnais. Ce dernier est encore à cette période un homme politique interdit de médias et véritablement diabolisé par le pouvoir local ; son itinéraire, marqué par des périodes de clandestinité, font de lui un

(25) Le *maloya* est un chant et une danse d'origine africaine héritée de la période de l'esclavage. Investi par le Parti Communiste Réunionnais qui en a fait le symbole de la lutte pour la liberté, le *maloya* reste un mode d'expression quasi clandestin jusqu'en 1981.

(26) *Le Monde*, pour ne prendre que ce titre, n'est – jusqu'en 1980 – disponible en kiosque qu'à quelques exemplaires vieux d'une semaine. Encore aujourd'hui son prix de vente est majoré en moyenne de 30 %.

personnage mythique. Paul Vergès apparaît ainsi pour la première fois sur une scène « semi publique » et même si ce débat reste réservé à une « élite éclairée » – à savoir les membres de la communauté scolaire et les anciens élèves du lycée *Leconte de Lisle* – il constitue un moment fort. Alors que le débat politique se résume à un affrontement entre autonomistes et départementalistes, débat absent d'une scène médiatique locale verrouillée, le lycée se constitue en lieu de discussion. Il permet au leader du Parti Communiste d'exprimer les positions et les propositions de son mouvement et d'en débattre avec le leader d'une droite, certes modérée, mais profondément attachée à la sauvegarde du statut de l'île. En cela ce débat, « dans le calme et la dignité », constitue un moment « historique dans la mesure où il a permis pour la première fois d'instaurer publiquement et démocratiquement le dialogue entre deux personnalités connues de l'île dont les opinions sont très différentes » peut-on lire dans le numéro 4 du *Pourquoi Pas ?* Cet événement fera date. Malgré les diverses pressions exercées sur le proviseur par les notables et le cabinet de Michel Debré, cette rencontre a pu « s'accomplir » donnant ainsi forme à une sphère de discussion. Elle constitue un moment fort et historiquement daté du processus de constitution de l'espace public réunionnais. Le lycée *Leconte de Lisle* devient ainsi le seul espace de la société réunionnaise au sein duquel le débat contradictoire peut naître et se déployer. Et le journal lycéen permet d'en informer tous ceux qui n'ont pu partager cet événement.

### « A quand la liberté d'opinion ? »

La lutte pour la liberté d'expression et d'opinion connaît en 1978 un épisode particulièrement dur pour l'équipe animatrice du *Sûrement Pas !* « *Aucun sujet n'est tabou a priori* » annonce l'éditorial du premier numéro. Et pour répondre par avance à leurs détracteurs, les lycéens plaident pour « *la nécessité d'informer politiquement ceux qui passent la quasi-totalité de leur adolescence dans les écoles (...)* le

*manque d'information empêche le développement de l'esprit critique et est donc très préjudiciable pour la formation intellectuelle du lycéen* ». Le ton est donné. Et le journal provoque un scandale à propos de deux articles mettant en cause l'armée et le service militaire.

Le premier papier, intitulé « *Armement, Cancer du Monde* », est un *rewriting* d'un dossier publié par *l'Express*. Des chiffres clés sont livrés au lecteur : budget consacré par la France à son armement, coût d'un bombardier et sa traduction en équivalent écoles, hôpitaux ou tracteurs, nombre de bombes nucléaires stockées par les deux grandes puissances. Le message est clair, il faut s'inquiéter du sur-armement de la planète.

Le second, intitulé « *Les tenanciers de la médaille* », dénonce dans le style potache le mythe du héros médaillé militaire, « *bibelot de luxe (...) que s'offre l'État* ». Après avoir brocardé les anciens combattants, les rédacteurs s'interrogent : « *Si la guerre est aussi atroce qu'on veut bien nous le faire croire, pourquoi perpétuer ainsi son souvenir ?* » et terminent leur article sur des « *Saluts anti-militaristes* ».

Pour faire barrage à ces pratiques juvéniles, derrière lesquelles ils perçoivent une dangereuse manipulation adulte remettant en cause l'ordre social, les notables vont activer l'ensemble de leurs réseaux politiques et médiatiques. S'estimant injuriés, les anciens combattants sont les premiers à réagir en alertant les plus hautes autorités. Le *Journal de l'île de la Réunion* porte « l'affaire » sur la place publique dans un papier non signé. L'article des lycéens est reproduit dans sa quasi-intégralité, exception faite des dernières lignes éclairantes de l'interrogation profonde de ses jeunes auteurs. Après avoir fustigé « *l'incroyable degré d'inconscience de leurs auteurs* », c'est à l'enseignant responsable du journal que s'en prend directement le journal :

« *Les jeunes, certes ont des excuses ; celle de l'ignorance en particulier. Mais peut-on en dire autant du "tenancier" du Journal du Foyer Socio-Éducatif dont la mission eût été de les informer, de contribuer à leur éducation en évitant de*

*confondre liberté et endoctrinement, pédagogie et démagogie ? »* (J.I.R. du 8 Décembre 1978).

La critique est claire : l'enseignant est accusé d'user de son statut pour se livrer à la propagande, et mener ainsi des activités qu'à l'époque on qualifie facilement de subversives. Mais ce dernier se voit refuser un droit de réponse dans les colonnes du journal, sous prétexte qu'il n'a pas été nommément désigné : le débat public ne peut avoir lieu. La réaction des personnalités (27) siégeant au conseil d'administration du lycée est à la hauteur des inquiétudes dans ce contexte, faut-il le rappeler, de bipolarisation exacerbée. Tous les réseaux sont mobilisés. Et « l'affaire » parvient jusqu'à l'assemblée nationale à laquelle le député Fontaine soumet une question écrite : il demande au ministre de l'Éducation Nationale « de débarrasser la Réunion de ces quelques professeurs qui, par l'intermédiaire d'un journal lycéen, viennent "pervertir" la jeunesse réunionnaise ».

L'Ordonnance Debré, pourtant abrogée depuis 1972, reste bien présente dans les esprits : le député exige le départ de ce type d'enseignants « progressistes » qui représentent un danger pour la société locale. Nous mesurons ainsi combien, à la fin des années soixante-dix, la Réunion est encore soumise à l'arbitraire d'une société post-coloniale finissante. C'est bien une logique de menace et non une logique de discussion qui prévaut alors.

Le débat ne peut avoir lieu sur la place publique ; il se poursuit néanmoins dans l'espace du journal lycéen. Les avis les plus partagés s'y croisent et expriment critiques ou soutien aux jeunes journalistes et à leur enseignant. Celui-ci, mis en cause par la presse locale et menacé d'expulsion, fait part de sa position dans un article intitulé : « *A quand la liberté d'opinion à la Réunion ?* ». C'est une véritable profession de foi d'un enseignant convaincu que sa mission de pédagogue consiste égale-

ment à entamer le dialogue avec ses élèves, à éveiller leur réflexion et leur sens critique. Il dénonce les accusations d'endoctrinement malvenues de la part « *d'un quotidien qui a une bien curieuse idée de sa mission d'information* », et il renvoie le J.I.R. à ses propres pratiques partisans, preuves à l'appui. Pour conclure, il adresse, de façon prémonitoire – nous sommes en 1978 – un avertissement au journal et par delà aux notables qui contrôlent la société réunionnaise :

« *Au terme de cet exposé, je vais vous dire ce que la plupart des enseignants et des élèves du lycée n'admettent pas : c'est qu'on leur refuse les libertés, pourtant fondamentales, de pensée et d'expression. Quand donc cessera-t-on, à la Réunion, de brandir un bâton dès qu'un problème un peu épineux est abordé ? Quand donc cessera-t-on de voir la subversion là où il n'y a que libre expression ?* » (*Sûrement Pas !* n° 2, Décembre 1978)

## 1981 ... ET APRÈS ?

En 1981, avec l'avènement de la gauche au pouvoir, ce combat pour les libertés d'opinion et d'expression des identités régionales n'a plus le même sens. Les transformations politiques majeures installent à la Réunion les conditions favorables à l'émergence d'un espace de débat. Celui-ci trouve dès lors un nouveau lieu de constitution – l'espace médiatique – alors que le lycée redevient un espace protégé, centré autour de l'objectif prioritaire de la transmission des savoirs. Un glissement s'opère ainsi de l'espace scolaire, qui avait largement contribué jusqu'en 1981 à l'émergence d'une sphère publique de discussion, à l'espace médiatique. Car la libéralisation des ondes fait que le débat politique et social peut enfin avoir lieu : Paul Vergès fait ainsi sa première apparition à la télévision en 1981, soit six ans après le débat historique organisé par le lycée

(27) « Les personnalités extérieures » siégeant au conseil d'administration du lycée *Leconte de Lisle* appartiennent soit à la mairie, dirigée à l'époque par le suppléant du député Debré, soit aux associations de parents d'élèves dont les représentants appartiennent aux grandes familles de la bourgeoisie locale.

*Lecote de Lisle*. La multiplication des médias, presse, radio et télé relaient ce qui de façon embryonnaire et pionnière se passait au lycée.

Cette situation permet d'éclairer la quasi absence de la presse lycéenne durant cette période des années 1980-1990. Durant cette décennie, l'explosion du paysage médiatique mobilise effectivement l'attention et répond à la soif d'expression et de débat de toute une population. L'offre médiatique, qui n'a rien à envier aux autres régions métropolitaines (28), absorbe l'intérêt et les énergies juvéniles. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas simplement consommateurs des multiples canaux désormais à leur disposition, les jeunes Réunionnais les investissent en tant qu'animateurs. L'espace médiatique prend le relais de l'espace scolaire qui offrait seul, jusqu'en 1981, un espace propice à la constitution de l'espace public réunionnais.

Qu'en est-il de la presse lycéenne actuelle ? Le contexte médiatico-politique, les acteurs, les moyens techniques ont subi une mutation rapide et profonde. Pourtant la « magie du journal » continue d'agir puisqu'on assiste depuis peu à une forte reprise de ce type d'expression juvénile. Journal « colle-ciseaux » où domine la bande dessinée ; journal-PAO qui cède à la fascination pour l'outil ; journal-plaquette promotionnelle pour nouveaux lycées en quête d'identité ; journal inter-lycée qui ne dépassera pas le premier numéro ; journal-lauréat doublement pri-

mée à *Scoop en Stock* (29) et qui pour son dernier numéro « clandestin » se voit poursuivi en diffamation ; journal-fanzine à la diffusion confidentielle ; journal boîte aux lettres qui ne fait que reproduire les articles proposés, le journal lycéen réunionnais présente à ce jour une grande diversité. De fait il s'agit toujours de conquérir un territoire fondé sur l'autonomie et la libre parole, même si les enjeux ne sont plus les mêmes qu'il y a une vingtaine d'années.

La presse lycéenne réunionnaise a constitué à ses débuts un lieu d'expérimentation unique de savoir faire journalistique. Acteur privilégié de l'ouverture au débat pluriel, elle a sensibilisé une génération de lycéens à la lutte pour la liberté d'expression et d'opinion. Et nombre des personnalités actuelles de l'espace médiatique et politique appartiennent aux équipes rédactionnelles pionnières ayant animé ces premiers journaux lycéens. On mesure ainsi à quel point la presse lycéenne des années soixante-dix a contribué au processus de construction de l'espace public réunionnais.

La situation foisonnante actuelle, après la parenthèse constatée lors de la libéralisation des ondes, témoigne de la vivacité d'un mode d'expression juvénile encore trop sous-estimée. Les journaux lycéens constituent une des nouvelles formes de la parole publique, d'une richesse insoupçonnée, dont l'exploration ne fait que commencer.

(28) Rappelons que 44 fréquences radio sont légalisées dans l'Ile en 1985.

(29) Organisé sous l'égide d'une association pour la promotion de la presse d'initiative jeune (J.Presse), le festival *Scoop en Stock* regroupe tous les ans les journalistes et journaux lycéens qui s'affrontent dans le cadre d'un grand concours parainé par la presse nationale.

---

## RÉFÉRENCES

---

- CATHELAT, B. (1968), *Publicité et société*, Payot.
- CHARON, J.-M. (1991), *La presse en France de 1945 à nos jours*, Points Seuil.
- FAMERY, P. (1991), « Qu'est-ce qu'un journal lycéen ? », *Bleu de Presse*, 1, J Presse Éditeur.
- GONNET, J. (1985), *Les journaux produits par les jeunes en âge scolaire, usage social, enjeux fondamentaux*, Doctorat d'Etat, Université de Bordeaux III.
- (1988), *Journaux scolaires et lycéens*, Retz.
- (1991), et alii, *L'expression lycéenne ; livre blanc des journaux lycéens*, Clemi-CNDP-Hachette Education.
- (1995), *De l'actualité à l'école. Pour des ateliers de démocratie*, A. Colin.
- IDELSON, B. (1995), *De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise à travers le récit d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor*, D.E.A. «Etudes créoles et francophones», Université de la Réunion.
- SIMONIN, J., WATIN, M. (1992), « L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies », *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*, 8<sup>e</sup> congrès des SIC, CREDO/SFSIC, Lille.
- SIMONIN, J., WATIN, M., WOLFF, E. (1994), « Une île en mutation », *Informations sociales*, 33, CNAF.
- SIMONIN, J., WOLFF, E. (1992), «Ecole et famille à la Réunion : un lien problématique», *Revue Française de Pédagogie*, 100.
- WATIN, M., WOLFF, E. (1995), « L'émergence de l'espace public à la Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Bulletin du CERTEIC, Études de communication*, 17, Presses Universitaires de Lille.
- WOLFF, E. (1996), *Emergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à la Réunion 1970-1995*, thèse de Doctorat (NR), Université de la Réunion.